

Des accès à plusieurs réseaux et services



N'hésitez pas à faire appel au :

- Réseau des services en comptabilité et fiscalité de l'UPA (fédération régionale)
www.scf.upa.qc.ca
- Réseau agri-conseils :
www.agriconseils.qc.ca
- Réseau des clubs conseils en agroenvironnement :
www.clubconseils.org
- Réseau des Centres d'emploi agricole :
www.emploiagricole.com
- Réseau des collectifs en formation agricole :
www.formationagricole.com
- Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) :
www.agricarrieres.qc.ca

Une structure d'information et de consultation démocratique

L'UPA, c'est aussi :

- Un droit de participation aux activités et événements de l'Union
- Un droit de vote aux prises de décision lors des assemblées de producteurs agricoles de son syndicat (local et spécialisé).
- Possibilité d'être élu comme administrateur et de représenter ses pairs
- Des bulletins d'information et accès aux sites web des fédérations régionales et groupes spécialisés
- Une voie pour représenter les producteurs sur plusieurs lieux décisionnels ou de consultation (CCA, CRE, CLD...)



Pour obtenir des informations supplémentaires, informez-vous auprès de votre fédération régionale ou sur le site Internet de l'UPA :

www.upa.qc.ca

Octobre 2011

CONNAISSEZ-VOUS LES AVANTAGES RELIÉS AU STATUT DE PRODUCTEUR AGRICOLE OU DE MEMBRE DE L'UPA ?

UPA
L'Union des producteurs agricoles



Ce résumé vise à vulgariser les différents avantages liés au statut de producteur agricole ou de membre de l'UPA et ne remplace pas les différents textes de lois ou programmes applicables ayant des dispositions particulières. Consultez les documents officiels pour connaître les conditions applicables. Le texte des versions officielles prévaut.

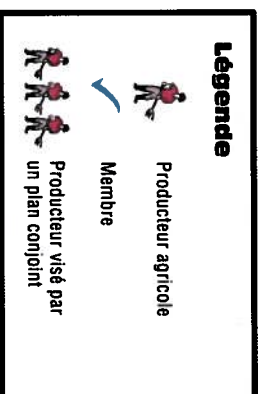
Le terme producteur agricole est utilisé au sens de la Loi sur les producteurs agricoles (L.R.Q. c., P-28).

Certaines fédérations régionales bénéficient d'ententes supplémentaires. Vérifiez auprès de celles-ci.

Le rôle de l'UPA

L'UPA vise à :

- Promouvoir, défendre et développer les intérêts économiques, sociaux et moraux des producteurs agricoles
- Représenter les producteurs auprès des pouvoirs publics, de toute agence, régie, commission ou groupement, chaque fois qu'il est de l'intérêt général des producteurs de le faire, et coopérer avec tout organisme poursuivant des fins similaires
- Concilier et coordonner les activités des différentes fédérations régionales, groupes spécialisés et syndicats spécialisés affiliés ainsi que les intérêts particuliers des producteurs avec le bien commun des producteurs en général
- Faire des recherches et des études en rapport avec la production et la mise en marché des produits agricoles et avec toute matière pouvant affecter les conditions économiques et sociales des producteurs agricoles.



Des rabais financiers

Plusieurs avantages vous sont offerts en tant que producteur agricole ou membre de l'UPA :

- SAAQ : rabais sur l'immatriculation de véhicule de ferme (de type camion, camionnette ou fourgonnette), appartenant à un agriculteur et utilisé principalement pour le transport de produits agricoles ou du matériel nécessaire à leur production, immatriculée F = agricole (réduction moyenne d'environ 40 %)
- Tarif particulier applicable aux bâtiments et équipements à usage agricole seulement (excluant tout usage commercial ou industriel) chez Hydro-Québec (tarif domestique)
- Abonnement gratuit à La Terre de chez nous pour les nouveaux producteurs agricoles d'une nouvelle ferme qui ne sont pas déjà abonnés (limité à un abonnement par adresse). Si le producteur devient membre dans les trois premiers mois, il a droit à trois mois additionnels
- Programme d'assurance en cas de décès accidentel de 2 000 \$ sans frais avec Desjardins Sécurité financière (membre et mandataire de sa ferme, dont la cotisation est en régie et ayant moins de 70 ans)

- Programme d'assurance Solosécurité avec Desjardins Sécurité financière

1 877 750-8700 poste 2004 (France Lajeunesse)

- Mutuelle de prévention en santé et sécurité

- Crédit de taxes foncières et scolaires (environ 70 % du montant total) (en fonction des critères appliqués par le MAPAQ, dont l'acquiescement de la cotisation annuelle à l'UPA)

- Rabais dans plusieurs hôtels au Québec, pour voyages d'affaires ou loisirs

- Réduction sur les interruptions avec Rogers (denis.pouliot@rci.rogers.com)

Des accès à plusieurs programmes

- Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) (l'admissibilité n'est pas reliée au seuil de l'UPA ou du MAPAQ);
- Assurance récolte;
- Programmes de gestion des risques fédéraux : Agri-investissement, Agri-Québec;
- Aide à la relève et à l'établissement;
- Amélioration de la santé animale;
- Prime-Vert;
- Création de La Financière agricole;
- Soutien de l'État pour les programmes de soutien aux revenus;
- Programme de soutien aux stratégies sectorielles de développement;
- Programmes de paiement anticipé administrés par certaines fédérations spécialisées;
- Systèmes efficaces de mise en marché collective, (plan conjoint, agence de vente) contingentement (quota)

